VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Lisbon Evans ou Evans ou Moses Evans et épouse.
No 99,997—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MERCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 12 avril 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terrain dans le carré No 1, Tunisburg Cinquième District de la Nouvelle Orléans, compris entre le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Superbe Maison Neuve de Club et Bateau à Moteur du Chef Monteur connu comme "Idle Hour Club".
VENTE DE RECEVEUR.
In Re Reush Contracting Co.
No 99,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

MARDI, 23 AVRIL 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la ci-devante Cour, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Les bâtisses et contenus connus comme le "Idle Hour Club", situé sur un certain terrain loué à bail sur le côté du lac Borgne du Louisville & Nashville R.R., voie sur le côté nord de la Passe ou Bayou Chef Menteur, l'acquéreur devant assumer la partie non échu du dit bail lequel expire le 1er octobre 1916, au taux de $50 par an.
2. Une chaloupe à moteur.

Conditions—Comptant.
H. W. Robinson H. M. Ainsley, avocats.
12 av—12 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE
LE COTTAGE EN BRIQUES
1037 BOURBON,
Entre les rues Ursulines et St Philippe.
Succession de Mme Vve Auguste Poirier.
No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 66 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 5 lignes d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 14 pieds 6 pouces 4 lignes. Les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Jos Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE,
VENTE DE RECEVEUR.
In Re Reush Contracting Company.
No 99,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 23 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

1. Un certain morceau ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues St Andrew, Saratoga, Joséphine et Sud Rempart, désigné par la lettre C, sur un croquis d'arpentage établi par Daney et Waddill, ingénieurs civils, daté du 19 septembre 1903 annexé à un acte passé devant J. M. Quintero, notaire, le 5 juillet 1903, ledit terrain mesurant 39 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue St Andrew, sur 39 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur à l'arrière et une profondeur de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot B, vers la rue Sud Rempart et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot D, vers la rue Saratoga. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence double à deux étages, contenant de chaque côté: 8 chambres, bains, etc., avec connexion d'eau et d'égouts, portant les numéros 2016-2018 de la rue St Andrew.

2. Un certain morceau ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 297, borné par les rues Dryades, Septième, Baronne et Sixième, désigné par la lettre M sur un croquis d'arpentage établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 7 juin 1907, annexé à un acte passé devant J. M. Quintero notaire, le 5 juillet 1907. Ladite portion de terrain commence à une distance de 80 pieds 2 pouces mesurée sur la rue Dryades à partir du coin des rues Dryades et Septième et mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue Dryades, à la même largeur en arrière et à une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, etc., et désigné par les Nos 2918-2920 de la rue Dryades.

3. Un certain morceau ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Joséphine, Dryades et l'avenue Jackson, ilet No 269, désigné par la lettre C, laquelle dite parcelle de terrain commence à une distance sur la rue Baronne de 131 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue Baronne et de l'avenue Jackson, et mesurant 64 pieds 3 pouces de face à la rue Baronne sur une largeur arrière de 63 pieds 3 pouces sur une profondeur de 139 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du lot B vers l'avenue Jackson et une profondeur de 142 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence moderne en bois, à deux étages, avec une écurie à deux étages à l'arrière du terrain. La maison contient hall, salons, salle à manger, chambre à déjeuner, office, chambre de décharge, cuisine, buanderie, 6 chambres à coucher, chambre à bain; l'écurie contient remise à voitures, 2 stalles et deux appartements. La maison a une connexion d'eau et d'égouts, et désigné par les numéros 2121 rue Baronne. Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux locations et aux baux s'il y en existe.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a un crédit d'un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La partie de crédit devra être attestée par des billets à ordre de l'acheteur, à son propre ordre, et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt annuel depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, avec privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec pacte de non-aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles 5|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des notes. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912 et faire un dépôt de 10 pour cent de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Actes de vente devant James Simeon, notaire, aux frais des acheteurs.

H. W. Robinson et H. M. Ansley, avocats pour le receveur.
23 mars—28 31—avril 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE Mme LIZZIE EASTIN.
No 75,645—Cour Civile de District — Division E.

Cottage Simple Elevé,

1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé en cour ouverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numéro municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire, le 25 mai 1882. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delachaise et consistent en un cottage simple très élevé avec soubassement, contenant gallerie, vestibule, 6 chambres, bain, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.
12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Sophie Imwolde et als vs Louise Imwolde E. Dueker, et als.
No 100,119—Cour Civile de District. Dision A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi
A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement il et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges; qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1838 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine trente pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connus comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistant d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $—— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 130 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 12 mars 1887 li 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistant d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 5 chambres, bain, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.
Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.
11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 98,040. Succession de Joseph E. Burguières.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,040, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph E. Burguières, ledit ordre daté et signé le 11 avril 1912, et adressé à J. L. Onorato, et conformément à un ordre supplémentaire de la même honorable Cour, daté et signé le 15 avril 1912 j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 avril 1912, les divers actions suivantes

1 action Suburbanites.
1 action N. O. Cotton Exchange.
1 action La. Sugar Exchange.
1 action Young Men's Gymnasium Club.
1 action N. O. Stock Exchange.
10 actions Hibernia Bank & Trust Co.
35 actions American Cities Preferred.
25 actions American Cities Common.
1 action French Opera Ass'n.
100 actions La.-Rio Grande Sugar Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato
Encanteur, 910 rue Gravier.
18 av—18 21 28 30

Stern's Auction Co

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stern's Auction Co. vs Delinquent storage.

Conformément à la loi 167 de 1898,

Une grande quantité d'effets mobiliers,

Comprenant 2 Pianos, Meubles, Effets mobiliers, Portraits et Ornements emmagasinés par divers personnes chez Stern's Auction Co. sur lesquelles les frais n'ont pas été payés pour une période excédant 6 (six) mois.

Sera vendu à l'enchère publique aux Nos 629-631 rue Commune,

LE MERCREDI, 24 AVRIL 1912,
Commençant à 11 heures A. M.
Conditions—Comptant. Pas de limite.
JAC. H. STERN, Encanteur.
14 avril—14 21 27

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid. No 99,897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District,- Division C.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Alger.

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.
Cottage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.
Cottage Double, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.
Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'ilet Patterson et LeBeuf, mesurant 49' 2" 6"'x120'
Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf.
Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'ilet LeBeuf,
Aussi
Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bouny
[Les améliorations seulement seront vendues]

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No 8 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit ilet, et ayant une façade de soixante-trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout desdits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Orléans, par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transferts 172, folio 319. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'ilet No (22) (maintenant l'ilet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couverte en ardoises 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No (22), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pélican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No [24] contigu audit lot [23] sur un plan de J. A. D. Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre [4] du livre des plans No 22. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par le No (E-4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par les rues Whitney, Patterson Pelican et Le Beuf, désignés par les Nos [1] et [2] sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No [1] est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot [2] est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pélican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme 226 228-230-232 rue Delaronde, consistant en deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.
N. E. Humphrey, avocat.
11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1912 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Veuve Patrick Tobin, No 89,875, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Gravier, Johnson et Perdido, désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par L. Reizenstein, ancien voyer, le 5 mars 1867, déposé pour référence dans l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan trente pieds (30') de face à la rue Galvez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être représentées par des billets à ordre de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.
24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
D'UN
Joli Cottage Simple.
No 533 Rue Troisième.
Mme E. B. Savage vs Hugh Byrne et Als.
No 98,566—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL —W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 2 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1912, et signé le 28 mars 1912 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus-dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 533 rue Troisième, retiré du trottoir, contenant galleries et 6 chambres. Le lot de terre est situé dans le Quatrieme District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rousseau, Fulton Deuxième et Troisième, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Troisième la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces trois lignes sur la ligne de côté vers la rue Fulton et cent vingt-cinq pieds sept pouces deux lignes sur la ligne de côté du lot No onze.

Etant la même propriété acquise par Patrick Byrne le 12 avril 1889, par achat de Mme Ellen, Shipper et als connu comme il appert d'après un acte passé pardevant J Bendernagle, notaire, enregistré dans C. O. B. 128, page 764.

Le loyer est estimé à $168 par an, un voisinage tranquille, près des lignes de cars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, billets à ordre lien du vendeur et les clauses de sécurité usuelles avec huit pour cent d'intérêt depuis la date d'adjudication, jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer et payer et les taxes de 1912, tous les coûts de certificats et acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

W. H. Byrnes, F. B Davenport, Geo. Montgomery, avocats.
31 mars—31—avril 7 14 21 25—mai 2

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins.

No 100,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, à la Bourse des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite ou évaluation, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nlle Orléans, dans le carré borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse, et St Pierre, lequel lot est désigné par numéro 28 sur un plan par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parallèles C. O. B. 98 fo 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que le celui décrit ci-dessus et désigné par le No 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B. 103, fol. 108.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Rola A. Tichenor notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur,
Bureau Meteor Realty Co.,
331 rue Carondelet.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attrayant Cottage Simple retiré.

6 chambres, Bains, Gas, Etc.

2213 Rue Marengo.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, dans la Re - No 99,536 —Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division —— Mme Minerva Childs, veuve de Joseph M. Muir vs William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mars 1897, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds [30'] de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Billets à ordre avec lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication avec

WILL J MORGAN, Encanteur.
Bureau Meteor Realty Co.,
331 rue Carondelet.
A. J. Rossi, avocat.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

Charles Roth.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE Mme MARY DAHMEN.
Cottage simple de valeur du Troisième District.
No 2421 rue D'Abadie.
No 99,821—Cour Civile de District Division E.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, daté du 21 mars 1912 par l'Honorable Georges H. Théard, juge de la Division E, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 25 avril 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Trois certains lots de terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District, dans le carré borné par les rues Rocheblave, Abadie, Dorgenois et Aubry désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 du carré No 36 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Abadie sur les profondeurs suivantes Les Nos 7 et 8 cent vingt deux pieds entre lignes parallèles et le lot No 9 cent vingt deux pieds sur le côté du lot No 8 et cent seize pieds de l'autre côté adjoignant le lot No 10.

Etant la même propriété acquise par Mlle Mary Regina Dahmen de Regina Bentz, veuve de John Dahmen, par acte de vente devant Fred. Zengel, le 28 octobre 1903, et enregistré dans C. O. B. 190 folio 785, et dans M. O. B. 779, folio 143.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être représentée par billet à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, créant une hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912 et acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CHARLES ROTH, Encanteur,
National Realty Co. Ltd.
O. U. Fredericks, avocat.
24 mars—24 31—av 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

408-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co., etc.

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, contigue au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville encoignure Liberté, Bâtisses en briques, à trois étages, susceptibles à de grands revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal, Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement, à deux étages.

120 22 rue S Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal. Terrain vacant,

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.
No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, division "E.", dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Louis, Toulouse et Vieille Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St-Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St-Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin passage pour voitures et environ vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 5-5 borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-cinq sur un plan de subdivision du dit ilet en quarante-quatre terrains, par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1890 et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2653-55 rue Gravier, consistent d'un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, et deux chambres dans le fond.

No 3—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 363 borné par les rues Broad and Canal avenues et la rue Iberville (autrefois Douane) et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1895, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et a s. à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 décembre 1895, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville (autrefois Douane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No treize, le plus près de la rue Iberville (autrefois Douane), et cent vingt trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No quinze vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme (vieilles terres) No 16 et 16 1|2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignés par les Nos seize et dix-sept sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passé devant Andrew Hero Jr. notaire, le 4 octobre 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No dix-sept et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égouts.

5 Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente neuf pieds un pouce et pas de ligne sur la rue Carroll la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6— Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll consistent en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No 7— Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet No 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis annexé et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante quatre pieds six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B", dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente sept pieds huit pouces et six lignes de

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

face à la rue Liberté, trente-sept pieds dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220 22 24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière par une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allées sont communes à plusieurs lots les bordant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix-huit chambres en tout.

No 10—Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 20 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lesdits lots s'adjoignant l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1|2 de face à la rue Robertson sur cent vingt-deux pieds un pouce et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont bornés en arrière par une allée de six pieds de largeur et commune auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120 22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoises, retirée contenant environ six chambres de chaque côté.

No 11—Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre H dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Cleveland (autrefois Gasquet et Claiborne sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux ingénieur civil, en date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire, le 9 mai 1889. Lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds, de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds cinq pouces et deux lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal par une allée de cinquante trois pouces de largeur faisant face à ladite rue Robertson, mitoyens entre les précités et autres lots désignés sur ledit croquis.

No 12—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 1|2|100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70|100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No 13—Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, (autrefois Gasquet) Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé par S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civil et voyer, daté du 19 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, consistant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égales avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire.
Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE
SANS LIMITE OU RESERVE.
Emplacement de Commerce Occupé comme Epicerie, Buvette et Résidence.
No 2729 rue Perdido, près Broad.
Succession de Mary Olivier Brady, épouse de Thos M Duffy.
No 99,905—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 21 mai, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 19 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières suivantes, à savoir—

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Perdido, White, Gravier Broad et l'allée Jane, désigné comme lot No 8 sur un croquis annexé à l'inventaire pris dans la succession de François Lacroix par A. J. La Pice, notaire, le 7 janvier 1895. Le dit lot mesure plus ou moins trente et un pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de face et profondeur sur l'allée Jane sur quelle rue et allée il forme le coin, étant la même propriété acquise par Thomas M. Duffy, de Peter G Riddell, par acte passé devant W. H. Pascoe, notaire, le 27 octobre 1907, enregistré dans le livre des transferts 230, folio 296.

Aux même lieux et heures, il sera vendu tous les effets de ménage et effets mobiliers, suivant inventaire en ceci.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant, pour immeubles, moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par des billets à ordre de l'acquéreur et à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an, payé annuellement depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. Dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en plus et en sus de son enchère toutes les taxes qui sont dues et exigibles pour l'année 1912; acte de vente aux frais de l'acquéreur devant être passé devant Ernest Vidrine notaire. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

W. H. Pascoe, avocat.
20 av—20 21 28—mai 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Frank Sharp.
No 99,713—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

Premier—A 10 heures 30 A. M., le 1er mai 1912, No 120 Sud Claiborne près Canal. Contenu d'une résidence splendidement meublée, contenant meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, argenterie, bijouterie, etc.

Second—A 2 heures 30 P. M., le 1er mai 1912, No 220 rue Nord Franklin. Accessoires de buvette tables, chaises, caisse enrégistreuse, boîte à bière, etc.

Trois—A 3 heures P. M., le 1er mai 1912, No 1318 rue Bienville, coin Liberté. Dix grandes glaces miroirs biseautés, fans à trois et quatre branches, lits, tables de toilette, lavabos, etc.

Seront vendus aux enchères publiques, aux dits lieux et heures, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 1er mai 1912. En vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 avril 1912, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate.
20 avril—20 21 28—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété Splendide Donnant un Revenu.
1207-09 rue Freret Grand Cottage Double sur deux lots de terrain.
1519-21 rue Freret, Cottage Double, trois chambres de chaque côté.
Succession Samuel M. Edinburgh.
No 99,736 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A"

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI le 25 avril 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 22 mars 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété suivante décrite, à savoir:

No 1. Une certaine parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 382, borné par les rues Freret, Clio Erato et Locust. Ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No 1 et d'une partie du lot No 2 adjoignant le lot No 1 et mesurant comme suit: le lot No 1 a quarante-deux pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Freret sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, cent vingt huit pieds huit pouces et deux lignes et demi de profondeur sur l'autre ligne de côté et dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur à l'arrière. Ladite partie du lot No 2 mesure vingt six pieds de face à la rue Freret sur cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de soixante trois pieds, d'où s'élargissant en angle droit trois pieds d'où encore une seconde profondeur de soixante trois pieds sept pouces et deux lignes et vingt neuf pieds en largeur en arrière. Les dits lots Nos 1, 2, étant numérotés comme tels sur un plan de A. G. Blanchard, voyer, daté du 17 janvier 1882.

No 2. Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Melpomène et Terpsichore, lequel dit lot est désigné par le numéro 3 sur un plan établi par C. F. Dunbar, voyer le 1er avril 1848, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La partie de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acheteur tirés à son propre ordre et endossées par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et devra contenir la clause de pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acheteur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912, et les loyers et revenus de la propriété à appartenir à l'acquéreur, seulement depuis la date de l'acte de vente devant être passé devant Mark H. Boatner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.
Sur la rue Joseph, entre les rues Hurst et Garfield, carré Arabella.
1° Lot vacant, 40'x120'.
2° Lot vacant, 60'x120'.
3° Lot, 40'x120' avec les bâtisses et améliorations, etc.
Portant le No municipal 1448 rue Joseph.
James Brown vs Mlle Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,057—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier: Une certaine pièce ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 58 borné par les rues Joseph, Garfield (autrefois Jennet), Arabella et Hurst, la dite pièce ou parcelle de terrain commence à une distance de cent trente pieds du coin des rues Garfield et Joseph s'étendant vers la rue Hurst, mesurant (40) quarante pieds de face à la dite rue Joseph sur cent vingt pieds (120') en profondeur entre lignes parallèles.

Second—Une certaine parcelle de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield (autrefois Jennet, Arabella et Hurst, laquelle parcelle de terre se trouve à une distance de quatre vingt-dix (90) pieds de l'encoignure des rues Joseph et Hurst et mesure soixante pieds de face sur la rue Joseph sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No quatre et dix pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur pris dans le lot No 5 sur un plan particulier, annexé à un acte d'hypothèque exécuté devant Charles G. Andry, notaire en cette ville le 9 janvier 1890,

Trois—Une certaine pièce ou portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield [autrefois Jennet], Arabella et Hurst, et commence à une distance de quatre vingt-dix pieds du coin de la rue Garfield [autrefois Jennet] et s'étendant vers la rue Hurst, mesure quarante pieds [40'] de face à ladite rue Joseph sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations sur ladite parcelle de terre comprennent le cottage portant le No municipal 1448 rue Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
20 av—20 21 26—mai 3 10 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alcide B. Lebesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,233 — Division B.—Attendu que Ovide Lebesque a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alcide B Lebesque, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Lonque, avocat.

19 av—19 23 28